



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général du DFI SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Service de lutte contre le racisme

Rapport 2020

Mars 2021

Table des matières

1	Bref point de la situation	3
2	Domaines d'activité	4
3	Aides financières	4
3.1	Vue d'ensemble des projets	5
3.2	Aperçu financier	5
3.3	Répartition par région linguistique	6
3.4	Répartition régionale	7
3.5	Catégories de projets soutenus.....	7
4	Projets scolaires	7
5	Relations publiques	8
6	Perspectives 2021	9

1 **Bref point de la situation**

En 2020, le Service de lutte contre le racisme (SLR) a mis l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring et rapports

- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : publication des résultats de la deuxième enquête (2018) et de l'enquête intermédiaire consacrée au mode de vie itinérant (2019)
- Rapport « Données statistiques sur l'égalité de traitement et la discrimination selon l'origine et les caractéristiques ethnoculturelles. État des lieux et possibilités de la statistique publique et de la recherche scientifique en Suisse »
- Rapport au Conseil fédéral sur la visite de la délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

Amélioration de la protection juridique contre la discrimination

- Analyse juridique sur la notion de « race » dans le droit suisse
- Lancement du point fort Racisme sur Internet
- Mise à jour et développement du guide juridique en ligne

Prévention

- Élaboration des bases pour l'assurance-qualité des programmes d'intégration cantonaux (PIC)
- Rapport « Discours de haine racistes en ligne : tour d'horizon, mesures actuelles et recommandations » et journée de lancement du point fort Racisme sur Internet
- Réorganisation des subventions pour les projets contre le racisme
- Document de travail sur les cas de discrimination en lien avec le coronavirus

Le présent rapport porte essentiellement sur les projets subventionnés.

2 Domaines d'activité

Les activités du SLR sont réglées dans l'ordonnance du 14 octobre 2009 sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21). L'art. 3 décrit comme suit les tâches qui lui incombent :

- a. il encourage et coordonne les activités destinées à prévenir le racisme, l'anti-sémitisme et la xénophobie, et à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux fédéral, cantonal et communal ;
- b. il coordonne ses activités avec l'administration fédérale, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes ;
- c. il réalise des projets seul ou en collaboration avec des tiers ;
- d. il examine les projets de tiers, les accompagne et suit leurs progrès. Il évalue les projets ;
- e. il coordonne les projets de tiers ;
- f. il est responsable du travail de relations publiques lié aux projets.

Sa mission centrale est d'ancrer ces thèmes de manière transversale dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux de l'État. Pour ce faire, il réalise des projets, seul ou avec des tiers, et propose son expertise aux autorités publiques, aux organisations de la société civile et aux particuliers. Par ailleurs, il peut soutenir financièrement des projets de lutte contre le racisme et en faveur des droits humains.

Le SLR coordonne ses activités avec les offices fédéraux, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes.

Pour remplir sa mission, il disposait en 2020 de cinq postes (correspondant à 3,7 équivalents plein temps) et d'un poste de stagiaire. Le SLR a principalement pour mission de rédiger des rapports réguliers aux niveaux national (rapport bisannuel sur la discrimination en Suisse) et international (rapports aux organes de contrôle, notamment le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [CERD] et le Conseil de l'Europe).

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée, rattaché au SLR sur le plan administratif, compte un poste à mi-temps.

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a pour rôle de porter un regard critique sur la situation en Suisse et d'accompagner de ses conseils les activités de la Confédération sur ce thème. Outre son rôle de sensibilisation, cette commission extraparlimentaire assume le mandat d'observateur permanent des litiges portés devant les tribunaux en vertu de la norme pénale contre le racisme, l'art. 261^{bis} du code pénal¹.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le secrétariat de la CFR est rattaché au SLR sur le plan administratif.

3 Aides financières

Le SLR aide les organisations et les particuliers qui souhaitent réaliser des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention à concevoir, à réaliser et à évaluer leur projet. Il accorde une importance particulière à la mise en réseau et à la collaboration entre les différents responsables de projets, ainsi qu'à la coordination des projets avec les activités des délégués cantonaux et communaux à l'intégration.

Les projets présentés par des institutions œuvrant aux niveaux cantonal et communal, par des ONG et des associations, des écoles ou des particuliers peuvent être soutenus financièrement, conformément aux conditions posées par l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme.

En 2020, le SLR disposait d'un budget global de 890 800 francs pour soutenir des projets.

Un tiers de cette somme (soit 364 000 francs pour 2020) est consacré aux projets scolaires, lesquels sont évalués et encadrés par la fondation *éducation21*, en accord avec la

¹ Pour plus d'informations sur la mission et les activités de la CFR, voir le site Internet : www.ekr.admin.ch/f

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Ces travaux d'évaluation et de suivi ainsi que les activités d'éducation21 en tant que service scolaire de conseil pour les questions de racisme et de droits humains sont subventionnés à hauteur de 100 000 francs, en fonction de la charge occasionnée.

En 2020, le SLR disposait donc de 264 000 francs pour les aides financières aux projets scolaires, et de 526 800 francs pour les autres projets.

→ **Les projets bénéficiant d'aides financières peuvent être consultés dans la banque de données en ligne du SLR, rubrique Projets soutenus, en faisant une recherche par nom, langue, région, portée, type, date de début ou par taille du projet (catégorie) : [Portail de gestion des aides financières](#).**

3.1 Vue d'ensemble des projets

En 2020, 81 projets ont été déposés, soit 12 de moins que l'année précédente. Au total, 53 d'entre eux ont bénéficié d'un soutien financier. La part des projets approuvés avoisine ainsi les 65 %. À noter qu'un nombre particulièrement élevé de demandes ont été retirées durant l'année sous revue, sans doute essentiellement à cause de la pandémie de coronavirus.

Décision	Nombre en 2020	en %	Nombre en 2019	en %
Acceptés	53	65 %	68	73 %
Refusés	12	15 %	19	21 %
Retirés	16	20 %	5	5 %
Total	81	100 %	93	100 %

Comme les années précédentes, aucun recours n'a été déposé contre une décision du Département fédéral de l'intérieur (DFI) en 2020.

3.2 Aperçu financier

Depuis 2020, les aides financières ne sont plus réparties entre grands et petits projets. À la suite de la réorganisation de ses aides financières, le SLR a créé deux nouvelles catégories : les projets « laboratoire » et les projets en lien avec le point fort retenu (Racisme sur Internet, depuis août 2020). Le SLR octroie aussi des aides financières aux projets scolaires et aux projets organisés à l'occasion de la Semaine contre le racisme.

Projets soutenus	2020	2019	2018	2017
Projets « laboratoire » (depuis janvier 2020)	24	--	--	--
Projets « point fort » (depuis août 2020)	1	--	--	--
Projets en lien avec la Semaine contre le racisme (depuis janvier 2020)	14	--	--	--
Projets scolaires	14	23	19	21
Grands projets (jusqu'en 2019)	--	36	30	36
Petits projets (jusqu'en 2019)	--	9	7	10
Total	53	68	56	67

Le budget disponible n'a pas été totalement utilisé. Le solde, qui se chiffre à 318 100 francs, est plus important que les années précédentes et s'explique par un nombre inférieur de projets soumis et acceptés.

Le montant total des aides financières octroyées en 2020 s'élève à 572 800 francs. L'écart par rapport au montant annuel disponible, de 890 800 francs, s'explique par le fait que le soutien aux projets qui se déroulent sur plusieurs années est échelonné conformément aux étapes prévues. La somme accordée ces projets est donc répartie sur les années qui suivent la décision de financement. S'agissant des projets scolaires en particulier, de nombreux paiements dus en 2020 étaient liés à des projets acceptés les années précédentes.

Les subsides accordés par d'autres organismes (services publics aux niveaux cantonal et communal, œuvres d'entraide, fondations et particuliers) sont largement supérieurs à ceux du SLR. En 2020, la somme octroyée par ce dernier correspondait en moyenne à 15 % seulement du budget global des projets.

2020	Aides financières	Budget des projets	Contribution SLR en %
Projets « laboratoire »	266 800	2 248 597	12 %
Projets en lien avec la Semaine contre le racisme	110 000	975 435	11 %
Projets scolaires	156 000	540 144	29 %
Projets « point fort »	40 000	82 000	49 %
Total	572 800	3 764 177	15 %

3.3 Répartition par région linguistique

Le nombre de projets de Suisse romande soutenus par le SLR a diminué de moitié par rapport à 2019. Aucun projet provenant de la Suisse italienne n'a été soutenu en 2020. En raison de la pandémie, plusieurs responsables de projets ont retiré leur demande ou reporté leur projet, alors que d'autres ont tout bonnement renoncé à déposer une demande. Au total, neuf projets étaient plurilingues.

Langue	Nombre en 2020	en %	Nombre en 2019	en %
D	32	60 %	41	60 %
F	12	23 %	24	35 %
I	--	--	3	5 %
Plurilingues	9	17 %	--	--
Total	53	100 %	68	100 %

3.4 Répartition régionale

La répartition régionale² reste similaire à celle des années précédentes : la plupart des projets proviennent toujours des régions les plus peuplées du Plateau (espace Mittelland), de la région lémanique et de la région zurichoise. En 2020, les projets déposés et ayant bénéficié d'un soutien ont été globalement moins nombreux qu'en 2019, pour les raisons déjà évoquées. Seules les demandes provenant des régions de Zurich et de la Suisse centrale ont connu une augmentation.

Région	Nombre en 2020	en %	Nombre en 2019	en %
Espace Mittelland	17	32 %	18	27 %
Région lémanique	10	19 %	19	28 %
Suisse du Nord-Ouest	4	8 %	7	10 %
Suisse orientale	2	4 %	8	12 %
Tessin	--	--	3	4 %
Suisse centrale	6	11 %	3	4 %
Zurich	14	26 %	10	15 %
Total	53	100 %	68	100 %

3.5 Catégories de projets soutenus

	Nombre en 2020	en %	Nombre en 2019	en %
Projets « laboratoire »	24	46 %	--	
Projets en lien avec la Semaine contre le racisme	14	26 %	--	
Projets « point fort »	1	2 %	--	
Projets scolaires	14	26 %	23	34 %
Total	53	100 %	68	100 %

4 Projets scolaires

La fondation *éducation21* est responsable de l'évaluation, du suivi et du soutien administratif des projets scolaires dans le domaine de la prévention du racisme. Pour formuler ses recommandations (soutien ou rejet du projet), elle s'appuie sur une commission pédagogique d'experts externes de ce domaine.

Prévention du racisme

Dans la foulée des manifestations mondiales du mouvement Black lives matter, la prévention du racisme est devenue le sujet phare de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Malgré la pandémie de coronavirus, qui pose de nombreux défis aux écoles, 25 demandes de soutien pour des projets scolaires de prévention du racisme ont été déposées en 2020. Sur ces 25 demandes, 14 ont été acceptées, pour un montant total de

² Les régions correspondent au découpage de l'OFS : *Région lémanique* : GE, VD, VS ; *espace Mittelland* : BE, FR, NE, SO, JU ; *Suisse du Nord-Ouest* : AG, BL, BS ; *Suisse orientale* : AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG ; *Suisse centrale* : LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

141 000 francs (2019 : 34 demandes, 22 acceptées, pour un montant de 261 100 francs ; 2018 : 30 demandes, 19 acceptées, pour un montant de 225 900 francs ; 2017 : 29 demandes, 21 acceptées, pour un montant de 147 612 francs).

Parmi les 25 demandes déposées, 7 venaient d'une école (y c. écoles professionnelles, hautes écoles spécialisées et gymnases) et 18 d'acteurs extrascolaires ; 17 étaient issues de Suisse alémanique, 7 de Suisse romande et 1 de Suisse italienne.

Malgré la pandémie, les responsables de projets ont su faire preuve de créativité pour proposer des projets diversifiés : production d'une émission de radio ou d'une pièce de théâtre (ou participation à un théâtre forum et à une pièce jouée en classe, avec préparation et bilan), création de matériel pédagogique et de jeux de rôle, semaines thématiques ou consacrées à un projet scolaire, ateliers, séminaires de réflexion sur l'histoire orale avec des descendants de victimes de l'Holocauste et interventions dans les écoles.

Sur le fond, ces projets scolaires ont abordé les différentes catégories de stéréotypes, l'identité et les valeurs, les frontières, la migration, la communication interculturelle, le rapport à l'Autre, à ce qui est différent et aux préjugés, les mécanismes de discrimination, l'interculturalité dans le vivre ensemble, la diversité, le respect et les différentes formes de discrimination au quotidien.

Autres activités dans le domaine de la prévention du racisme

En 2020, la fondation *éducation21* s'est investie dans d'autres domaines de la prévention du racisme qui n'étaient pas couverts par les aides financières du SLR. Son cahier des charges comprend l'évaluation de matériel didactique (y c. de films), les activités de formation des acteurs extrascolaires et les conseils pédagogiques prodigués aux acteurs de la formation engagés dans le domaine du racisme. En parallèle, *éducation21* a soutenu et réalisé différents projets :

- Mise à jour et promotion des ressources pédagogiques pour la prévention du racisme destinées aux enseignants de tous les niveaux scolaires
- Élaboration d'un exemple pratique (FR/DE/IT) à l'intention des élèves de cycle 1
- Création d'une page web pour l'enseignement à distance avec différentes offres sur la prévention du racisme (à la suite des fermetures d'écoles imposées par la pandémie de coronavirus)
- Élaboration de critères de qualité pour des écoles en santé et durables, avec des modules dédiés à la prévention du racisme pour aider les directions à développer leur établissement (proposés et diffusés par le réseau d'écoles21, placé sous la responsabilité d'*éducation21*)
- Publication d'un article dans le numéro 12/2020 de *Bildung Schweiz* (revue de l'association faîtière des enseignants de Suisse [LCH]) sur une classe de l'école secondaire de Binningen, dans le canton de Bâle-Campagne, qui a réalisé un atelier sur les préjugés (*Vom Vorurteil zum Urteil*), dans le cadre du projet *BuchBesuch*

En matière de communication, la fondation *éducation21* a actualisé son site Internet, renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, mené différents entretiens et collaboré avec plusieurs médias spécialisés.

5 Relations publiques

À l'exception du rapport bisannuel sur la discrimination raciale en Suisse, les publications du SLR sont en principe uniquement disponibles en ligne.

En vue de la présentation du rapport de la Suisse au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le SLR a fait traduire en 2019 certaines de ses publications principales en anglais, notamment le rapport du colloque *Racisme anti-Noirs*, le rapport sur les mesures prises pour lutter contre l'antisémitisme et le rapport sur la discrimination raciale en Suisse.

6 Perspectives 2021

En 2021, le SLR mettra l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring

- Rapport sur la discrimination raciale en Suisse pour les années 2019-2020
- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : présentation de l'enquête intermédiaire 2019 consacrée au mode de vie itinérant ; publication de la troisième enquête ; préparation de l'enquête intermédiaire 2021
- Présentation du rapport de la Suisse au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)

Protection

- Formations continues consacrées au racisme sur Internet (en collaboration avec le Réseau de centres de conseil)
- Élaboration de normes de qualité pour les centres de conseil et les offres de sensibilisation (dans le cadre des PIC)
- Colloque destiné aux juristes sur la mise en œuvre des recommandations du CERD

Prévention

- Suivi et développement des PIC : centres de conseil et structures ordinaires ; développement et assurance-qualité (travaux préparatoires en vue du troisième volet des PIC)
- Évaluation du programme « laboratoire » et développement du point fort Racisme sur Internet
- Racisme sur Internet : élaboration d'un état des lieux et mise en place des offres jugées nécessaires en conséquence (collaboration entre l'OFAS, la CFR et l'OFCOM)
- Étude sur le racisme structurel